

« L'attentat le plus grave sur notre sol depuis le 13 novembre 2015 »

PROPOS RECUEILLIS PAR
EUGÉNIE BASTIE
EugenieBastie

LE FIGARO. – Comment qualifier la gravité de l'attaque terroriste qui a eu lieu à la préfecture de police de Paris ?

Thibault de MONTBRIAL. – L'attaque de la préfecture de police de Paris du 3 octobre 2019 peut être considérée comme la plus grave sur notre sol depuis le 13 novembre 2015. Depuis quatre ans la France a subi plusieurs attentats. Certains ont eu un coût humain très élevé, comme à Nice en 2016. Mais celui de la Préfecture est d'une nature différente : c'est la première attaque « blue on blue », où un membre des forces de l'ordre prend pour cible ses camarades. L'expression « blue on blue » a été forgée par les Américains en Afghanistan, après que certaines forces afghanes armées et entraînées par les Occidentaux se furent retournées contre eux.

C'est donc un attentat gravissime qui s'est déroulé à la préfecture de police de Paris. Il implique en outre un informaticien travaillant dans un service de renseignement, qui disposait potentiellement de l'accès à un nombre vertigineux d'informations.

L'une des urgences est de savoir à quels fichiers il avait accès, une autre consistant évidemment à connaître

ses contacts dans le détail en France, et, le cas échéant, à l'étranger. Cette affaire est une véritable catastrophe.

Faut-il parler comme le fait l'opposition de « scandale d'État » ?

L'opposition mélange la dénonciation de dysfonctionnements évidents, comme le fait que Mickaël Harpon n'ait pas été mis hors circuit dès 2015, avec des attaques ad hominem dont certaines sont de mauvaise foi, comme imputer une responsabilité à Laurent Nuñez pour des faits de 2015 alors qu'il avait quitté la préfecture quatre mois avant les faits signalés.

L'honnêteté intellectuelle commande de rappeler que depuis la tuerie de novembre 2015, des dizaines d'attentats ont été déjoués. Des réformes juridiques et des réorganisations opérationnelles importantes ont été faites notamment ces dernières années. D'autres feraient-ils mieux s'ils étaient au pouvoir ? C'est en réalité avant tout un état d'esprit général qu'il faut changer. Mais il est vrai que le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner ne s'est pas rendu service en se prononçant sur le fond moins de trois heures après les faits. Il aurait été plus prudent de s'en tenir à la compassion et au constat de la gravité des faits. D'autant que les circonstances évoquaient fortement en elles-mêmes la possibilité d'un attentat islamique.

Le parquet national antiterroriste (PNAT) a-t-il mis trop de temps à se saisir de l'affaire ?

Le PNAT s'est saisi 29 heures après les faits. Dès lors que le procureur a expliqué,

samedi, que les éléments tangibles ne sont apparus que le matin du deuxième jour, je ne vois pas de problème à ce que la saisine du parquet soit intervenue à ce moment-là. La qualification d'acte terroriste prémédité ne peut pas être décidée à la légère.

Plus généralement, y a-t-il eu une forme d'aveuglement quant à la radicalisation du tueur ?

Sur le fond, il y a eu un dysfonctionnement majeur. Selon le procureur et la note de la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) datant de samedi, Mickaël Harpon a tenu, au cours de l'été 2015, des propos relevant de

« C'est la première attaque « blue on blue », où un membre des forces de l'ordre prend pour cible ses camarades. Cette expression a été forgée par les Américains en Afghanistan »

l'apologie du terrorisme concernant l'attentat de *Charlie Hebdo*. Un agent d'un service de renseignement qui se réjouit d'un attentat ! Il est incompréhensible que ces propos, qui constituent un délit, n'aient pas remonté la chaîne hiérarchique.

Comment cela a-t-il pu être possible ?

Cet aveuglement n'est hélas pas nouveau. Il relève d'une forme d'autocensure, par peur d'être taxé d'islamophobie et de

discriminations, entretenue par des faiseurs d'opinion experts dans le déni et au mieux naïfs, et par un travail de sape des islamistes dans les médias. Un rapport parlementaire de juin 2019 de Éric Diard et Éric Poulliat sur la radicalisation dans les services publics estimait que le phénomène de radicalisation dans le personnel des forces de sécurité était limité, mais touchait par ailleurs des secteurs aussi stratégiques que les transports et l'énergie. Il est urgent que cela cesse.

Que faudrait-il faire pour éviter ce genre d'attentats à l'avenir ?

Il faut admettre l'existence d'un risque dans l'administration. Nos compatriotes de confession musulmane y ont bien sûr toute leur place. Mais les personnes qui montrent des signes de rigorisme islamique doivent être écartées des secteurs sensibles. Sinon demain, comment justifiera-t-on de

n'avoir pas su prévenir un attentat de masse commis par un fonctionnaire préalablement identifié comme islamiste notoire ? On ne peut plus se permettre de prendre le risque de conserver à des emplois stratégiques des gens porteurs d'une idéologie qui veulent détruire notre République.

* Membre du conseil scientifique de l'École de guerre, avocat à la Cour, auteur du « Sursaut ou le Chaos » (Plon, 2015).

L

est que le tueur
mbre très élevé
orme le président
té intérieure*.